Assemblée générale du vendredi 15 janvier 1993

Le quart d'heure de tolérance étant écoulé, il est ~ 20.15 heures, lorsque Roland Zufferey, Président, ouvre la 124ème assemblée générale de notre Confrérie.

Avec satisfaction et convivialité, il salue chaleureusement les 35 sociétaires présents, relève qu'une douzaine de membres se sont fait excuser, signale que plusieurs confrères-musiciens, retenus, en ce moment, à la répétition de la fanfare municipale "l'ECHO", nous rejoindront sous peu.

Puis, il rappelle le brusque décès, survenu à Genève le 14.05.1992, de M. André FAVRE, né en 1940, fils d'Auguste.
Pour honorer la mémoire de ce fidèle membre, beaucoup trop tôt disparu, l'assemblée observe, avec émotion, quelques instants de silence.

Le Président termine son préambule en publiant l'ordre du jour de notre rencontre. Adopté, tel que proposé, celui-ci comprend les objets que voici :

1. Lecture du protocole de l'assemblée du 19 janvier 1992.
2. Lecture des comptes 1992.
3. Rapport des vérificateurs.
4. Admission de nouveaux sociétaires.
5. Rapport du métral.
6. Cotisations 1993.
7. Nominations statutaires.
8. 125e anniversaire de notre Confrérie : informations.
9. Divers.

*

1. Lecture du protocole

Le PV de l'assemblée du dimanche 10 janvier 1993 recueille l'approbation unanime de l'assistance.

2. Lecture des comptes 1992

Par la voix de notre trésorier, Michel Rey, nous enregistrons l'état financier de notre Société.

Le bilan, au 31.12.1992, s'établit de la façon suivante:

c/c	Fr. 4.486.–
LE no 3.017	" 5.107.90
Obligation no 100.873	" 40.000.–
TOTAL	Fr. 49.593.90

Avoir au	31.12.1992	Fr. 49.593.90
" au	31.12.1991	" 47.500.95
Augmentation nette de fortune en 1992		Fr. 2'092.95

3. Rapport des vérificateurs

Marcellin Zufferey, qui a procédé, en compagnie de son collègue André Frily, à la vérification des comptes 1992, en atteste la bonne tenue, ainsi que la parfaite concordance des écritures avec les pièces comptables soumises.

En ces temps, où un peu partout l'on côtoie les chiffres rouges, il se dit heureux de constater que notre Confrérie enregistre un exercice 1992 très positif.

Aussi, il félicite le Comité, en particulier Michel Rey, caissier, pour la bienfacture de son travail.

Appelés à se prononcer, les sociétaires, à l'unanimité, adoptent les comptes de l'année 1992, et donnent entière décharge aux responsables.

4. Admission de nouveaux sociétaires

Une demande est parvenue, dans le délai prévu, sur la table du comité. Elle émane de René-Pierre Zufferey, né en 1959, fils de Justin d'Alfred.
Le requérant, propriétaire-encaveur de profession, marié, père de 2 fillettes, ferblantier chevronné à ses heures, est domicilié à Cleppis.

A l'unanimité, l'assistance l'accueille membre de notre Confrérie. La finance d'entrée, soit Fr. 30.- (tarif bourgeois), lui sera notifiée, en même temps que les cotisations 1993.

5. Rapport du métral

Roulistant, hier soir, sur une plaque de glace, Oscar Zufferey s'est malencontreusement blessé au visage.

Ce malheureux incident nous prive, tout à la fois, de la présence de notre divin métral et du rapport, toujours très prisé des membres, que seul Oscar sait nous livrer annuellement, avec beaucoup de détails techniques, de verve et d'enthousiasme.

A défaut, Romain Zufferey divulgue le résultat chiffré de la vendange 1992, soit :

Fendant	693 kg	84°
Rhin	613 "	92°
TOTAL	1.306 kg	c.à.d. 1,450 kg / m2.

Le Président met en exergue, une nouvelle fois, la qualité remarquable du travail accompli par ce confrère et ceci à des conditions toujours avantageuses pour nos finances.
En son nom et celui de tous les membres, il souhaite qu'Oscar nous revienne, de St-Luc, prochainement et complètement rétabli.

6. Cotisations 1993

Les tarifs suivants sont proposés et approuvés :

a) Cotisation ordinaire (selon AG 1992) Fr. 30.-

b) Cotisation extraordinaire
 1) mariés Fr. 50.-
 2) veufs et célibataires Fr. 40.-

Remarque : la cotisation extraordinaire correspond à l'unique participation financière de chacun aux manifestations du 125e anniversaire, soit : repas de la Fête-Dieu (mariés avec conjointes), sortie d'automne et 1 exemplaire de la brochure.

7. Nominations statutaires

Personne ne se pressant au portillon et aucune démission n'étant formellement annoncée, c'est très rapidement que l'ancienne équipe est reconduite, par applaudissements, pour une durée de 2 ans.

a) Comité

Zufferey	Romain,	Président
Rey	Michel,	Caissier
Calot	Roland,	Secrétaire

b) Vérificateurs des comptes

Frély André et Zufferey Marcellin.

8. 125e anniversaire de notre Confrérie : Informations

Romain Zufferey confirme les 2 événements importants que vivra notre Confrérie en 1993 :

a) Fête-Dieu + repas en commun : jeudi 10 juin ;

b) Sortie surprise : samedi 18 septembre.

*

8. 125e anniversaire de notre Confrérie (suite)

Puis, il définit les tâches de chaque membre au sein du Comité d'organisation. Dans l'intérêt du protocole, je ne résiste pas à la tentation d'emprunter à Emile Tschopp la présentation de l'équipage "Corps de Dieu" (Missive adressée à l'administration communale le 4.11.1992) :

Zufferey Romain : maître-commandant de bord ;

Zufferey Michel-André : maître-narrateur "L'épée célèbre de la Confrérie du Corps de Dieu" ;

Zufferey René de C. : maître d'hôtel apprivoisant du Corps de Dieu ;

Frély André : maître costumé de cérémonie "les frères d'armes du Corps de Dieu" ;

Tschopp Emile : maître scribe retraité "le 125e en procès-verbal".

9. DIVERS

Romain Zufferey apporte quelques précisions :

- Lors de notre assemblée générale du 19.01.1992, Vital Zufferey nous a offert l'apéritif et le vin de dessert.

 Merci et bonnes vacances à ce généreux membre qui séjourne, en ce moment, au Kenya.

- René Antille nous a fait "promesse de vente" pour la vigne qu'il possède au lieu dit "Bernunes". Surface : ~ 480 m2. Plants : chardonnay (essentiellement) et 3 lignes de muscat. Prise de possession et paiement : fin 1994 / début 1995.

Les formalités inhérentes à cette transaction seront réglées prochainement par le Comité, conformément au mandat qui il a reçu antérieurement.

9. DIVERS (suite)

- la présence d'une caméra, ce soir, fait suite à une idée de Pascal Tschopp. Son effet, il nous a été proposé de confectionner une cassette-vidéo résumant : les travaux 1992 jusque l'A.D., ladite assemblée, la fête-Dieu 1993 et notre sortie de septembre prochain.

 Après coup, nous pourrons visionner ce montage et acquérir, en cas d'intérêt pour notre Société, un exemplaire de cette réalisation.

- Sur propositions de Roland Calpini et Michel-André Zufferey, il est convenu de verser Fr. 1'000.- (mille), pour la rénovation de l'église, ceci au vu des bonnes relations qui existent entre la Paroisse et le Corps de Dieu.

- Guido Bürcher exprime sa vive gratitude à la Confrérie qui, l'an dernier, a accepté sa requête et l'a agréé en son sein.

Plus la parole n'étant plus demandée, Roman Zufferey lève l'assemblée à 21.30 heures, non sans avoir, auparavant, complimenté tous les participants, notamment les intervenants.

A chacun, il donne, d'ores et déjà, rendez-vous au jeudi 10 juin 1993 (fête-Dieu), selon programme détaillé qui leur sera personnellement acheminé, en temps voulu.

Le Président :
(R. Zufferey)

Le Secrétaire :
(R. Calpini)

*